



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN

ARRETE 2025 - 07

De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 20 janvier 2025, Par M. BOYET Yvon,
Adresse des travaux : 523 route du Village – 38440 SAVAS-MEPIN

Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :

DP 038 476 25 00003

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,

Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,

Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;

Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 523 route du Village à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'une :

**Isolation par l'extérieur, remplacement de menuiseries et volets - Réfection façade –
Isolation des combles – Pose d'une porte sectionnelle sur une partie de la grange et
d'un velux en toiture pour pièce supplémentaire créée 17 m2 – Pose d'une PAC
réversible**

ARRETE

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre aux plans transmis.

Fibre de bois + bardage ventilé, horizontal Douglas coloris ocre.

Menuiseries en PVC, coloris chêne moyen.

Les encadrements de tableaux en alu coloris brun RAL 8014.

Les volets bois remplacés et rénovés peinture coloris rouge pourpre RAL 3004.

La porte sectionnelle sera en PVC gris clair.

Article 3

Zone UC et A du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 17 février 2025

Le Maire, Bertrand DURANTON

